

Conseil d'école – Paul Bert

6 novembre 2018 – 19h

Présents : Mmes Griveau, Apert, Baussac, Bernasconi, Bloch, Dailly, Delesque, Fuentes, Giraud, Martin, Martins, Méricourt, Mounier, OrLuc, Schreiner, et MM. Nau et Pandiani

Pour la mairie : Mme Victor

Pour la CAAPE : Mmes Alexandre, Bâlé, Bretzner, Chavance, Gidon, Gons, Laigle, Larangé-Vinière, Papanikolaou, Repinçay, et M. Folly-Gbogboe et Loudhaief

Pour la FCPE : Mmes Devingt, Curt, Dichamp, Chauvet, Darley et M. Tardieu

Pour l'ACPE-PEEP : Mmes Gervais et Lienard

1/ Bilan de la rentrée

La rentrée **s'est bien déroulée**, chaque classe avait son enseignant. L'équipe pédagogique a dû faire face à un **effectif global plus important qu'annoncé en juin** : conséquence, le 31 août, elle a dû refaire toute la structure de classes prévue, afin d'avoir des CP à 25 maximum notamment.

17 classes, dont 1 ULIS avec 5 élèves, qui sont très souvent inclus dans leur niveau.

- ⇒ **408 élèves au 06/11/2015** (410 prévus sous très court terme).
- ⇒ 77 CP, 78 CE1, 107 CE2, 72 CM1 et 75 CM2

2/ Point sur le périscolaire

En présence de **Mme Vanessa Renou**, référente périscolaire sur l'école, et de M. Patrice Cléomène, responsable périscolaire à la mairie.

Le début d'année se passe bien. L'effectif d'animateurs est de 18.

- 3 animateurs pour la garderie du matin,
- 17 animateurs le midi,
- **??** animateurs pour la garderie du soir (+ 5 enseignants).

Cantine :

Les animateurs vont dans les classes chercher les CP et les CE1 ; les autres niveaux ont des points de rassemblement. Les CP et les CE1 mangent en premier ; les puis suivent les CE2, puis les CM1 et les CM2. Les animateurs les font entrer dans la cantine au fur et à mesure que des places se libèrent.

- ⇒ 380 à 390 enfants présents sur le temps de midi
- ⇒ La CAAPE pose la question de la qualité des repas, suite à des remarques négatives. Mme Renou n'a pas observé de problèmes spécifiques mais rappelle sa vigilance. La FCPE rappelle que le résultat de son questionnaire ne révélait pas de gros problème de qualité. Un sujet à suivre.

Activités :

Salle Mosaïque : 2 fois par semaine

Gymnase Halimi : 2 fois par semaine, sport (mardi) ou jeux traditionnels (vendredi)

Chaque jour, dans la salle polyvalente : concours de danse, jeux, tournois sportifs dans la cour...

- ⇒ **Mme Griveau interpelle sur l'utilisation de la salle polyvalente**, qui régulièrement, n'est pas accessible aux équipes, notamment le mardi soir. Située dans l'école, elles ne sont pourtant pas certaines de pouvoir en avoir l'usage.

Groupes de 25 enfants pour la salle Mosaïque et le gymnase Halimi

Un contact a été pris avec l'association Lire et Faire Lire, qui pourrait venir faire des lectures aux enfants. Pour le moment, elle manque de bénévoles. A suivre.

Etude surveillée :

Il est demandé aux animateurs de mentionner dans les cahiers si les devoirs n'ont pas été faits

Le problème actuel : la sortie, à partir de 18h. Il y a beaucoup de parents, et d'enfants à appeler. C'est complexe. Il y a 2 animateurs à la porte, 1 animateur qui appelle les enfants au micro, des plots au sol afin que mes parents soient suffisamment éloignés de la porte. **Vanessa Renou en appelle à la patience et à la compréhension des parents.**

Nouveau dispositif cette année : mise en place de coupons

- Les coupons infirmerie, pour une meilleure communication entre animateurs et enseignants.
- Les coupons de comportement, afin de sensibiliser les enfants au respect des règles. Les mauvais comportements entraînent des croix, et 3 croix un coupon. Un avertissement peut être donné. Les familles sont informées.

Une réunion périscolaire aura lieu 2 fois par an (une en novembre et une entre les vacances de février et de printemps), avec un représentant par école pour chaque association.

Info transmise : pour le mercredi, ne restent en liste d'attente que des demandes en ½ journée

3/ Sécurité

PPMS « Alerte Intrusion » : 6 novembre – protocole habituel – tout s'est bien passé

- Appel à 8h47, déclenchement à 8h51
- Consigne : se cacher. Les enfants sont habitués et ont acquis de bons réflexes.
- Un PPMS « s'échapper » est prévu

Incendie : temps d'évacuation excellents (3'38 pour la cour de maternelle)

- ⇒ Les associations de parents d'élèves expriment leur **inquiétude quant à un problème de porte coupe-feu persistant**. Une entreprise spécifique mandatée par la mairie s'est déjà déplacée à 2 reprises, mais le souci persiste
- ⇒ **Les associations de parents d'élèves demandent à ce que des personnes de la mairie leur proposent sur site une explication du fonctionnement des portes coupe-feu**

PPMS classique : à venir – thème non connu à la date du conseil

4/ Horaires

M. Gaucher, inspecteur, a pris sa retraite. Mme Charton le remplace. Elle a pris de nouvelles dispositions sur les horaires, et a décidé de **l'arrêt du décalage de 10 minutes dans certaines maternelles**. Elle a rappelé que la sortie se fait à **16h30, heure à partir de laquelle l'école n'est plus responsable des enfants**.

- ⇒ Des questions restent en suspens : que se passe-t-il pour les enfants dont les parents / nourrices arrivent un peu plus tard après avoir récupéré un autre enfant en maternelle ? quelle facturation si le périscolaire prend le relais, et à partir de quelle heure ?

5/ Evaluations CP et CE1

Les enseignant(e)s regrettent de ne pas les avoir vues avant. Certains exercices étaient pratiquement impossibles à réaliser, et d'autres étaient même prévus pour ne pas être terminés.

Les équipes ont veillé à en avertir les enfants afin qu'ils ne se découragent pas.

Elles ont décidé de mettre dans les cahiers les résultats s'ils ne posent pas de souci, et de proposer un RDV aux familles des enfants ayant rencontré des difficultés (qui avaient par ailleurs déjà été contactées, avant ces évaluations).

6/ Projet d'école

Il a été validé par M. Gaucher en juin.

Il répond aux 3 axes attendus :

- Assurer la mise en œuvre des programmes, la maîtrise du socle commun, et garantir la continuité des apprentissages,
- Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des enfants,
- Améliorer le climat scolaire.

7/ Règlement intérieur

2 nouveautés : les nouveaux horaires et l'interdiction du téléphone portable

- ⇒ Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
- ⇒ Le téléphone portable est toléré dans le cartable mais doit être éteint pendant les heures de classe. Il ne doit pas sonner ni être manipulé par l'élève.

Le conseil adopte le règlement pour l'année 2018-2019.

8/ Coopérative

Les comptes ont été validés par l'OCCE sans aucune réserve.

Mme Griveau souligne la générosité des parents. Pour redémarrer l'année, la coopérative dispose de 13 319,84 €. Cela permettra de financer « Jeunes Ecrans » (séances de cinéma à l'Atrium) et de renouveler le projet Théâtre – entre autres.

3 000 € théâtre pour les élèves de CE à prendre en compte sur l'exercice 2018-2019.

9/ Manifestations festives

- 29 et 30 novembre 2018 : Le Festival du Livre, dans la salle polyvalente *a priori* (dans le fond de la salle afin de permettre son utilisation par le périscolaire en cas de pluie)
 - ⇒ Comme chaque année, besoin de parents entre 16h30 et 19h pour aider à la vente
- 12 mars 2019 : nouveauté – carnaval
- Fête du Cinéma : en juin, un vendredi soir

10/ Bibliothèque

Le projet continue. Les associations vont continuer l'enregistrement du fonds documentaire et contribuer à la relance de la bibliothèque.

Le conseil se termine à 20h45

Prochaines séances :

- le mardi 19 mars 2018 à 19h
- le mardi 18 juin à 19h